

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le quatrième jour de juillet deux-mille-seize, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Mario Quirion, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Claude Goulet, Hugues Arguin, Francis Bélanger, Renaud Gosselin.
Mme la conseillère, Diane Rancourt.
Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

Rés. 16-106

ORDRE DU JOUR

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 16-107

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Gino Giroux

QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tel que présentés.

ADOPTÉE

Rés. 16-108

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Francis Bélanger

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme total : 92 164,68\$ plus 14 699,87\$ en salaires pour la période 6.

ADOPTÉE

Rés. 16-109

ENGAGEMENT DE CRÉDIT : CONTRAT COLLECTE DES ORDURES

ATTENDU QUE Services Sanitaires Denis Fortier a déposé une offre de cueillette d'ordures pour la prochaine année ;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Hugues Arguin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité accepte l'offre de Services Sanitaires Denis Fortier pour la cueillette des ordures ménagères résidentielles pour la période du 1 septembre 2016 au 31 août 2017 au coût de 20 070,52\$ + taxes (et clause de diesel si applicable)

ADOPTÉE

Rés. 16-110

INSTALLATION SEPTIQUE NON-CONFORME : 225 ROUTE 108

ATTENDU QUE M. Robert Coulombe, 225 route 108, a reçu de notre service d'urbanisme, un avis d'infraction de son installation septique en décembre 2015;

ATTENDU QUE l'avis exige conformation avant la fin de la présente année;

ATTENDU QUE M. Coulombe évoque par le biais d'une lettre, des problèmes financiers à court terme;

Il est proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Diane Rancourt

ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Courcelles accorde un délai de un an à M. Robert Coulombe du 225 route 108 pour voir à se conformer au niveau de ses eaux usées.

Le délai est donc reporté au 30 août 2017 pour la fin des travaux.

ADOPTÉE

Rés. 16-111

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : VOIRIE & AQUEDUC

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE soient autorisées une dépense de 20 000\$ pour réfection de la route du 4^e rang (gravier, tuyaux, divers), de 3 000\$ pour sable réserve d'hiver, de 5 000\$ pour carburant, de 900\$ pour pièces & accessoires d'aqueduc et de 800\$ pour pièces & accessoires de voirie.

ADOPTÉE

Rés. 16-112

MAINTIEN DE LA FERMETURE DU BELVÉDÈRE SOUS LE PONT

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Claude Goulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Corporation du Moulin Bernier soit avisée de voir à ce que le belvédère sous le pont soit maintenu fermé en tout temps et ce tant qu'il n'y aura pas de changement à l'infrastructure.

ADOPTÉE

Rés. 16-113

COUVERTURE EN DÉSINCARCÉRATION

ATTENDU QUE notre Municipalité fait maintenant partie du regroupement inter-municipal La Guadeloupe, St-Évariste-de-Forsyth, St-Hilaire-de-Dorset et Courcelles;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : Diane Rancourt

QUE demande soit faite auprès de CAUCA pour que dorénavant les appels d'urgences en matière de désincarcération sur notre territoire soient dirigés vers le service de la Haute-Beauce, ce service étant plus près (1 à 2 min. de délai de réponse).

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Gino Giroux

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____, maire

_____, dir.gén.